



## musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07  
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : [cgt@musee-orsay.fr](mailto:cgt@musee-orsay.fr)

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS  
mel : [org.cgt@musee-orangerie.fr](mailto:org.cgt@musee-orangerie.fr)

Paris, le 5 avril 2013

# De bruit, de poussière et de fumée

## 10 janvier 2013

Une fois de plus, inlassablement, la **CGT-M'OO** a signalé et alerté en CHSCT sur les conséquences sur la sécurité et la santé de l'accumulation de nombreux chantiers (11 !) aux quatre coins du musée en mode simultané.

Le mode travaux permanents à tous les étages musée ouvert au public est devenu le mode routinier de fonctionnement du musée. C'est un désagrément pour les visiteurs, et un facteur de pénibilité pour les personnels : chantiers mal isolés, salles fermées, circulations détournées, bruits de machines-outils, circulation de chariots de matériaux, odeurs et poussières... La gêne est omniprésente.

Les urgences constantes mettent les équipes sous pression : cascade de consignes, suivi difficile à gérer, effectifs dégradés : les agents ne sont pas Shiva, et ils n'ont pas le don d'ubiquité pour être à la fois au four et au moulin.

Agir « *sous forte pression* » d'urgence augmente le stress des chefs de services et de leurs équipes, les risques d'incidents, voire d'accidents : moindre vigilance, moindres précautions de prévention. On pare au plus pressé, il y a trop de fers au feu à suivre en même temps.

Difficile de mener de front, avec des équipes réduites, travaux intensifs de réaménagement / embellissement et travaux de maintenance / entretien.

## 18 mars 2013

L'administration annonce triomphalement que l'établissement Orsay-Orangerie « *parmi les plus entreprenants* » va poursuivre sa mutation et ses transformations.

Après 2010, 2011 et 2012, les travaux de réaménagement vont se poursuivre : 2013, 2014, 2015... Tout un programme.

En revanche, les quelques travaux d'amélioration des conditions de travail programmés sont retardés et différés, suite à des arbitrages de priorités.

« *On ne fait pas de travaux sans que ça ne génère quelques désagréments* » minimise l'administration, en réponse à notre alerte **CGT** sur la recrudescence de maladies, notamment respiratoires et cutanées.

Qui est le plus exposé à ces désagréments ? Pourquoi les mesures de prévention du Plan général de coordination (PGC) n'ont-elles pas été appliquées ? :

« *Zone travaux : tenir à une distance suffisante les tiers.* »

Pourquoi vos représentants au CHSCT n'ont-ils **jamais** été informés par l'administration des dates de visites d'inspection commune préalable des chantiers, alors que la réglementation l'impose ?

Nous avons posé ces questions sans relâche à l'administration, qui garde un silence obstiné sur ces points.

**28 mars - FUMOIR**



**Conseil d'administration EPMO**

**3 avril - FUMÉE**



**2000 visiteurs évacués – 6 véhicules de pompiers**

**4 avril – CHSCT EPMO : ENFUMAGE**